

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

Thèmes	Questionnaire (extraits)	Famille de remarques par thèmes
<p>INFORMATIONS CONCERTATION EXPRESSIONS</p>	<p>1. Avez-vous eu une ou des réunions d'information et de concertation</p> <p>2. Avez-vous pu exprimer toutes vos interrogations et problématiques collectives et / ou individuelles ? Et ont-elles été prises en compte ?</p>	<p>Les constats sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - peu d'information auprès des agents sur leurs lieux de travail. - pas eu de concertation dans la plupart des directions et services. <p>L'absence d'information crée des fantasmes, des peurs et des blocages à différents stades de concertation en fonction des directions et des services.</p> <p>Il est constaté un manque de retour aux services déjà concertés, par exemple le service des permis de construire.</p> <p>Il est capital aussi de faire remonter les expertises des agents dans leurs domaines.</p> <p>Puis il est très important de faire des retours, et régulièrement !</p> <p>L'importance d'une écoute et d'un accompagnement au changement doit permettre d'anticiper sur les risques psychosociaux à venir vraisemblablement.</p> <p>C'est pourquoi, nous demandons que dans chaque direction, chaque chef de service organise une réunion sur le sujet, étudie les plans et fasse remonter les remarques des agents sans censure. Les arbitrages viendront ensuite.</p> <p>Nous souhaitons avoir le calendrier de ces réunions à organiser très vite. Nous demandons que la cheffe de projet puisse accompagner les chefs de services, notamment ceux qui n'ont pas informé les agents.</p> <p>Nous demandons également un retour à tous les agents des 200 propositions concernant celles qui ont été retenues, celles qui ne l'ont pas été et pourquoi ?</p>
<p>IMPACTS MODIFICATION POSTE DE TRAVAIL</p>	<p>3. L'occupation de ce nouveau lieu de travail aura-t-il des impacts sur l'organigramme de votre service et votre profil de poste ?</p>	<p>Pour un certain nombre d'agents, le déménagement impacte de manière importante leur poste.</p> <p>Il ne faut pas sous-estimer la modification des liens et des courroies d'information.</p> <p>Le travail sera forcément impacté. Les fonctionnements vont être modifiés.</p> <p>Les conséquences sur le fonctionnement de l'administration sera donc plus qu'important.</p>

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

	<p>4. 4. Occuperez-vous un bureau de : 1 personne, 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes, 5 personnes, 6 personnes Est-ce une modification par rapport à votre poste de travail actuel ? Cela vous convient-il ?</p>	<p>L'accompagnement au changement est nécessaire et doit se faire rapidement, au moins 6 mois avant le déménagement.</p> <p>La question des partages de bureaux est très sensible.</p> <p>Le critère : seuls les DGA, DIR, Chef de service, assistante de Direction ont un bureau seul, n'est pas le critère unique accepté par les collègues. Il a une justification liée à place hiérarchique qui pour nous est injuste si elle est unique. C'est une classification de norme. Il manque le critère lié au travail réel de chacun.</p> <p>Nombreux agents craignent une perte leur concentration au travail, alors qu'ils étaient seuls dans un bureau.</p> <p>Un exemple : au SCHS les entretiens téléphoniques, parfois durs, doivent être confidentiels, pour aussi protéger du bruit les collègues. Un partage simple de bureau n'est pas adapté.</p> <p>→ C'est pourquoi nous demandons une réévaluation de toutes ces situations d'agents qui se retrouvent dans un bureau partagé alors qu'ils étaient seuls.</p> <p>→ Puis nous souhaitons un accompagnement particulier pour tous ceux qui seront au bout du compte dans la situation de partage d'espace. Un tiers prestataire est souhaitable.</p>
<p>LES ACCUEILS DES PUBLICS</p>	<p>5. Effectuez-vous de l'accueil du public ? Avez-vous eu une information spécifique liée à l'accueil ? Êtes-vous satisfait de l'organisation de l'accueil du public ? La confidentialité sera-t-elle respectée ?</p>	<p>Cette thématique « accueil » est l'une des plus délicates.</p> <p>Il est nécessaire d'avoir des aménagements adaptés aux différents publics et aux différentes organisations des missions d'accueil. Aujourd'hui ce n'est pas le cas.</p> <p>Une homogénéité n'est pas envisageable. L'accueil est différent au CCAS, à l'APE ou à la DRH.</p> <p>Les modalités de travail actuelles doivent être reconsidérées.</p> <p>→ C'est pourquoi nous demandons une présentation en séance conjointe CHSCT et CT du travail en cours sur les accueils. Nous souhaitons que la spécificité des activités des services soit entendue et prise en compte. Or la configuration prévue des boxes d'accueil est la même pour tous aujourd'hui.</p>

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

		<p>De nombreuses questions se posent sur les horaires et leur étalement en fonction des accueils du public et des réunions tardives ou en soirée. Là encore, il y a absence de réponse, or l'amplitude d'ouverture des services va avoir un impact sur l'organisation du travail et les conditions de travail.</p> <p>D'une façon générale sur ce projet nous regrettons, que l'aménagement soit calé uniquement sur des normes, et des aménagements de bureau identique d'un service à un autre. Les contraintes du bâtiment préexistent évidemment. Il semble néanmoins qu'un travail collaboratif avec tous les agents par rapport à leur propre organisation est indispensable. L'expertise de chacun est à prendre en compte. La concertation passe aussi dans certains cas par une information explicite pour dire que nous n'y travaillerons pas de suite mais ultérieurement.</p> <p>Une planification générale et partagée du projet cadre, rassure et permet à chacun de se préparer.</p>
<p>LES SERVICES DES « AGENTS NAVIGANTS »</p>	<p>Personnels de sécurité, d'accueil à RDC, d'entretien, d'archives</p> <p>Leurs organisations respectives de travail ? et leurs temps de repos ?</p>	<p>Il convient de prendre un soin particulier de ces personnes travaillant sur l'ensemble du bâtiment, car elles sont soumises à des pressions ou des situations stressantes, au service de la bonne marche de l'administration.</p> <p>Le personnel de sécurité doit parfois intervenir en plusieurs points, compte tenu des divers accueils de publics très différents et parfois pour des incidents dans d'autres étages. Comment fonctionnera-t-il avec le PC sécurité général de la tour ?</p> <p>Sur quels étages sera-t-il amené à intervenir en permanence ? Par exemple aujourd'hui un garde de jour est mobilisé en permanence auprès de l'accueil du CCAS.</p> <p>L'importance des positions des agents de sécurité doit être prise en compte. Ils sont très inquiets. Leur organisation de travail va être modifiée en profondeur. Il faut les informer pour qu'ils participent aux temps de travail. Il faudra sûrement revoir à la hausse les effectifs.</p>

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

		<p>Où sont les locaux affectés respectivement à ces personnes contribuant à la sécurité, à l'accueil à RDC, à l'entretien quotidien, aux archives ?</p> <p>Les vestiaires du rdc sont insuffisants et ne correspondent pas aux besoins les plus élémentaires de repos. Par exemple, actuellement les agents de la propreté des bâtiments ont 2 locaux de repos dédiés, à Opale B et en mairie. Sachant que le choix de la municipalité est de privatiser le nettoyage d'Altals, un ou plusieurs agents quelque soit leur statut seront néanmoins nécessaires dans la journée pour répondre à la demande à un « accident de propreté » dans la tour. Ceci d'autant plus indispensable compte-tenu de l'augmentation du nombre des services et de la présence des CMS.</p> <p>Il est possible d'imaginer une salle de repos commune aux collègues assurant la sécurité et l'entretien sur les premiers étages d'accueil.</p> <p>Les vestiaires devraient être séparés pour hommes et femmes</p> <p>Par ailleurs, il nous semble que les archivistes, même en restant en mairie, devront se poser dans la tour pour entretien, dépôt...</p>
<p style="text-align: center;">RÉGIE ET SÉCURITÉ</p>	<p>6. Êtes-vous Régisseur ? La question de la position des coffres est-elle satisfaisante ?</p>	<p>Position des coffres hors bureau, au rdc, ou dans les bureaux : les réponses ne sont pas apportées aux agents.</p> <p>Quelles mesures de sécurité et surveillance dans les étages concernés ? Là encore le choix de la position des coffres des régisseurs aura une incidence sur l'organisation du travail des gardes de jour qui est à revoir en totalité.</p> <p>Les régisseurs sont inquiets, car ils n'ont reçu aucune information.</p>
<p style="text-align: center;">ESPACES COMMUNS</p>	<p>7. Sur les espaces communs, a) les lieux de reprographie</p>	<p>Nombreuses sont les remarques et les besoins à réévaluer au vu des plans.</p> <p>Ils semblent insuffisants à certains</p> <p>Par ailleurs, il convient de placer les tireuses de plans des services techniques en dehors des bureaux. (voir la solution à Opale A qui convient aux agents)</p>

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

	b) Les 12 salles de réunions	Elles offrent plus de places (219 au lieu 140 places) C'est bien. Mais elles ne sont pas plus nombreuses qu'actuellement. La question posée : doit-on en rediviser une ou deux ? Leur isolation conséquente est indispensable.
	c) Les box de confidentialité	4 pour 12 niveaux : Les box de confidentialité sont insuffisants en nombre, or il devait y en avoir un à tous les étages. Idem pour les box d'appel : 4 pour 12 niveaux Les besoins de box d'entretien/convivialité n'ont pas été pris en compte dans les étages ne recevant pas du public et au service emploi et compétence. Il convient de préciser les objectifs de ces deux types de lieux, les utilisateurs ciblés. En effet, leur disposition semble trop aléatoire.
	d) Les lieux de stockages	Leur optimisation est indispensable et elle dépendra du mobilier retenu en fonction de la hauteur sous plafond.
	e) Les archives	Leur bon fonctionnement dépend du mode d'accès.
	f) Les tisaneries	Quelle est la limite exacte de leurs prestations ?
	g) Les espaces de restauration	Sans vue vers l'extérieur, ils sont peu attractifs. 2 pour 12 niveaux ne semble pas suffisant, comment ont été évalués les besoins ?
PROTECTION CONTRE LE BRUIT INTÉRIEUR	<i>Remarques complémentaires</i>	La crainte des nuisances sonores est récurrente. Chaque activité de chaque service devrait être examinée sous cet angle pour des aménagements adaptés avec une séparation des activités bruyantes.(ex : réunions et entretiens, tireuse de plans, tamponnage de dossier...)
MOBILIER,	<i>Remarques complémentaires</i>	C'est un thème qui revient en permanence avec beaucoup d'inquiétude par manque d'information.

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS

<p>INTIMITÉ ET CONFIDENTIALITÉ</p>		<p>La tranquillité et la capacité de concentration sont systématiquement évoquées.</p> <p>L'enjeu est très important surtout dans les bureaux partagés.</p> <p>Doivent être envisagées des aménagements spécifiques ou meubles : par exemple des bulles, des banques ou tout autre solution favorable à cette intimité pour un travail dans de bonnes conditions pour un travail efficace.</p> <p>Y aura-t-il une salle d'infirmierie ?</p>
<p>MOBILIER ET STOCKAGE</p>	<p><i>Remarques complémentaires</i></p>	<p>Compte tenu de l'exiguïté des bureaux et des stockages, il convient de prévoir des mobiliers de rangements les plus optimums eu égard aux hauteurs sous plafond. Ceci afin d'éviter des cartons et dossiers traînant au sol et sur les armoires.</p>
<p>QUESTIONS TECHNIQUES ET CONFORT</p>	<p><i>Remarques complémentaires</i></p>	<p>Il y a d'importantes attentes sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation notamment entre les salles de réunion et les bureaux, notamment à l'étage du COS et des syndicats où la salle de réunion de 60 places va générer des déplacements. - Ventilation et aération des bureaux - Absence d'émission de CHALEUR extérieure de la salle blanche informatique doit être garantie. - Les ventilations des salles de restauration et tisanerie doivent être suffisantes pour éviter les odeurs flottantes dans les couloirs suite au réchauffement d'aliments (mauvaise expérience à Opale) - Quels sont les aménagements prévus sur la place Aimé Césaire pour les pauses des fumeurs ? Il convient d'anticiper la circulation des fumées et odeurs afin qu'elles ne pénètrent pas les halls.
<p>PLACES DE PARKING</p>	<p><i>Remarques complémentaires</i></p>	<p>La question des places de parking pour les agents ou prestataires se rendant à ALTAÏS est récurrente. Il apparaît nécessaire d'augmenter les places pour stationner au sein même de la tour et dans la rue.</p>

ANALYSE DES COMMENTAIRES LIBRES **du questionnaire sur la future disposition des bureaux d'ALTAÏS**

Pour conclure :

- **Nous avons fait remonter un certain nombre de questions et de difficultés, étage par étage, lors du comité technique du 15 mai 2018 auxquelles nous souhaitons des réponses dans les meilleurs délais et avant le prochain CHSCT du 18 juin.**
- **Les enjeux de ce projet d'envergure sont très importants pour toute la collectivité, Ville et Habitants. Les bonnes conditions de travail sont une garantie de la santé et de la sécurité des agents dont le Maire a la responsabilité et d'un service public de qualité au quotidien.**
- **Toutes les observations ou propositions réunies au cours de notre démarche que nous présentons dans ce rapport et en séance plénière du CHSCT offrent une base solide de travail indispensable à ce projet.**